

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 1<sup>er</sup> septembre.**

L'an deux mil vingt le mardi 1<sup>er</sup> septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/08/2020

Date d'affichage 25/08/2020

---

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Procurations :

**Etaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystelle VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

**Était absents excusés :**

**Était absent non excusé :**

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Marion VEISTROFFER a été élue secrétaire de séance.

**TARIFS REPAS ADULTES**

La société de restauration applique une hausse de tarif de 1.795%. Cette hausse s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2020. Le repas depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 est de 4 € mais il faut savoir que ces repas sont des portions enfants.

Monsieur Le Maire propose le prix du repas adulte à 4,10 €.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 15 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 septembre 2020.

Le Maire,

Anthony ROULLIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20200901-2020-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

